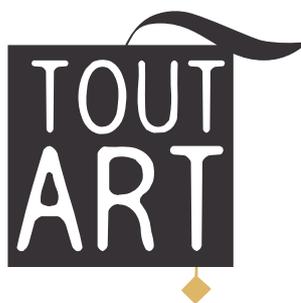


# PRODUIRE UNE ŒUVRE ARTISTIQUE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Version au 19/06/2023

Fiche descriptive de formation



**Tout'Art Formations**  
3 avenue du cimetière  
31500 Toulouse

06 77 63 46 72  
formations@toutart.fr  
www.toutart.fr

Siret: 50784144300041  
APE: 9001Z  
Licences: 2-2020 007 549 - 3-2020 007 550

## Public concerné

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

## Objectifs et compétences visées

Savoir identifier et prendre en compte, dès la genèse du projet artistique, **l'ensemble des éléments nécessaires au montage d'une production**

de spectacle : contexte de production (territoire et politiques culturelles), positionnement du porteur de projet, œuvre choisie, budget...

S'approprier une **méthodologie de travail** et identifier différentes étapes.

Savoir utiliser les **outils techniques** propres au montage de projets artistiques.

## Prérequis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

## Modalités d'admission

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec notre conseillère formation.

## Contenu

### La **démarche de production** et ses différentes étapes :

les phases de création (définition du projet artistique) / production / développement, rassembler les moyens financiers et techniques pour la réalisation d'une création.

### **Cadre légal :**

connaître les différentes formes de résidence (mise à disposition, accueil, résidence avec apport numéraire / industrie) et les enjeux de chaque proposition

Identifier et mobiliser les **partenaires pertinents** (programmateurs)

### Le **plan de financement :**

identifier les dispositifs de financement (publics / privés) pour consolider la viabilité économique de la production.

Étude d'un dossier de **demande de subvention** (CERFA dossier de demande de subventions aux associations)

### La **modélisation économique :**

le budget de production et budget de la 1<sup>re</sup> exploitation : détail des charges et produits, suivi.

**Myriam CHAABOUNI**, Directrice des productions

**Formatrice  
référente  
et directrice  
pédagogique**

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, membre fondatrice du bureau de production Tout'Art depuis 2007, Myriam accompagne les artistes professionnels dans la mise en place de leurs projets artistiques par le biais de différentes missions tant juridiques, administrative que financière.

La direction pédagogique est assurée par Myriam Chaabouni.



## Modalités pédagogiques

Cette formation alterne l'exposé participatif et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participant-e-s). La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

## Moyens et supports

Les salles de formation sont équipées de bureaux, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi.

Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun-e des participant-e. pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## Modalités de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec une conseillère, puis complète un bulletin d'inscription lui permettant d'exprimer directement au formateur/formatrice sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés.

Une évaluation sous forme de QCM est réalisée en début et en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique.

Le résultat global est à la disposition du participant-e.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant-e l'ayant suivie avec assiduité.

## Organisation, durée et tarifs

Effectif limité  
à **12 participants**

Durée : **2 jours**  
(14 heures de formation,  
y compris les activités  
pédagogiques effectuées  
à distance)

**Tarif :**  
840€ net de taxe  
par personne



## Informations complémentaires

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ».

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter  
**Sophie Eloy**, conseillère en formation et référente handicap :

**06 77 63 46 72**  
**formations@toutart.fr**